

Les Centres d'Accueils de Loisirs (CAL) Mercredis et Vacances

Le projet éducatif du Pôle Enfance et Jeunesse

Dans le cadre de la Politique jeunesse de la Ville de Bordeaux, le Pôle Enfance et Jeunesse du Tauzin a pour mission d'organiser l'accueil des jeunes sur le quartier. La mise en place des différents espaces d'accueil répond à une réflexion préalable, dont voici les objectifs généraux :

- **Proposer une offre d'accueil complète et complémentaire.** Le "Pôle Enfance et Jeunesse" développera ses différents systèmes d'accueil, en adéquation avec les besoins du public et les caractéristiques du quartier. Dans en même temps le "Pôle Enfance et Jeunesse" cherchera à harmoniser les systèmes d'accueil par un projet transversal, afin de rassembler ses différentes actions dans une unité éducative et pédagogique.
- **Engager l'action dans l'éveil et la découverte.** Donner à tous les acteurs du secteur (enfants, parents, animateurs) les possibilités d'une évolution personnelle, par le biais de la création, des apprentissages, des formations, des activités.
- **Organiser un dispositif qui rassemble autour de l'enfant, et donner à chacun** (jeunes, parents, animateurs, bénévoles, partenaires sociaux et institutionnels, habitants du quartier) une place active dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet. Créer une organisation dynamique au sein du tissu social du quartier.

Nos accueils

«**Loulous' Bech**» CAL des mercredis et vacances scolaires des **3/5 ans**

Accueil des mercredis et des jours de vacances à la journée ou à la ½ journée avec un programme d'activités par cycles.

École maternelle de la **Béchade** : rue de Madagascar

«**Kid Loucheur**» CAL des mercredis des **6/11 ans**

Accueil des mercredis à la journée ou à la 1/2 journée avec un programme d'activités par cycles.

École élémentaire **Louis Loucheur** : rue Marcel Issartier

«**Kid Thomas**» CAL des mercredis des **6/11 ans**

Accueil des mercredis à la journée ou à la 1/2 journée avec un programme d'activités par cycles.

École élémentaire **Albert Thomas** : rue Albert Thomas

«**Kid Vacances**» CAL des vacances scolaires des **6/11 ans**

Accueil à la journée ou à la ½ journée avec un programme d'activités par cycles.

École élémentaire **Albert Thomas** : rue Albert Thomas

«**Club Ados**» CAL des vacances scolaires des **+ 11 ans**

Accueil à la journée avec un programme d'activités et de sorties. Accueil des CM2 l'été précédent leur entrée au collège.

Au départ du **Tauzin** : 50 rue du Tauzin

Le déroulement d'une journée

Peut être modifié en fonction des périodes et des thèmes des journées

Les mercredis

7h30 à 9h30	Accueil des enfants Activités libres	9h30 à 12h	Activités De Centre d'Accueil et de Loisirs <i>De 12h à 12h30 départ des enfants inscrits en ½ journée</i>	12h à 13h30	Repas et temps calme	13h30 à 14h	Temps calme <i>Les Loulous' Bech ont la possibilité de faire la sieste</i> <i>De 13h à 13h30 accueil des enfants inscrits en ½ journée</i>	14h à 17h	Activités Sport, culture, loisirs, découvertes. Accompagnement possible vers activités de type « Club »	17h à 18h30	Accueil des familles Fin des activités et retour des sorties
Goûter											

Pendant les vacances

8h à 9h30	Accueil des enfants Activités libres	9h30 à 12h	Activités Sport, culture, loisirs, découvertes. Visites et sorties <i>De 12h à 12h30 départ des enfants inscrits en ½ journée</i>	12h à 13h30	Repas et temps calme	13h30 à 14h	Temps calme <i>Les Loulous' Bech ont la possibilité de faire la sieste</i> <i>De 13h à 13h30 accueil des enfants inscrits en ½ journée</i>	14h à 17h	Activités Sport, culture, loisirs, découvertes. Visites et sorties.	17h à 18h30	Accueil des familles Fin des activités et retour des sorties
Goûter											

Le règlement intérieur des CAL

1) Les enfants sont inscrits sous la responsabilité et l'autorité du directeur du CAL, et des animateurs qui s'engagent à veiller en « bons pères de familles » à leurs sécurités physique et morale. Leurs responsabilités sont engagées pendant les horaires de fonctionnement soit de 7h30 à 18h30 (mercredis scolaires) ou de 8h00 à 18h30 (les jours de vacances), et à condition que la situation de l'enfant soit à jour (inscription et dossier administratif complet).

2) Comment réserver ?

La réservation des journées d'accueils de loisirs des mercredis se fera :

- Accueil occasionnel : **le 1^{er} du mois pour le mois suivant** par téléphone **05 56 99 55 10**, par mail **f.pujo@letaubin.com** ou à l'accueil du Tausin.

- Forfait annuel : le forfait « tous les mercredis scolaires ».

La réservation des journées d'accueils de loisirs des jours de vacances se fera **le 1^{er} du mois pour le mois suivant** par téléphone **05 56 99 55 10**, par mail **f.pujo@letaubin.com** ou à l'accueil du Tausin.

Par exemple : réservation le 1^{er} août pour les mercredis de septembre, le 1^{er} septembre pour les mercredis + vacances d'octobre, ect.

3) La facturation se fera par mail ou par courrier chaque fin de petites vacances et pour l'été chaque fin de mois.

4) Votre tarif sera adapté à vos ressources. Calcul de votre tarif sur présentation de votre code « tarif-restauration » fourni par la Mairie de Bordeaux. (Pour le Club Ados, calcul de votre quotient sur présentation de l'avis d'imposition 2018 des revenus 2017.)

Cette tarification est possible grâce à la participation de la Municipalité de Bordeaux et de la CAF. Nous acceptons les règlements en chèques vacances ANCV, CESU et comités d'entreprises.

5) Annulation de la réservation : pour raison de santé uniquement (certificat médical obligatoire)

6) Délais d'annulation. Possible uniquement pour l'Accueil occasionnel :

- Le vendredi, pour les jours de la semaine suivante (CAL mercredis ou CAL vacances)

7) L'accueil des enfants se fait :

Les mercredis scolaires : entre 7h30 et 9h30 pour les journées et demi-journées matin ou entre 13h00 et 13h30 pour les demi-journées après-midi.

Les jours de vacances : entre 8h00 et 9h30 pour les journées et demi-journées matin ou entre 13h00 et 13h30 pour les demi-journées après-midi. Ceci afin de garantir la bonne intégration de l'enfant et répondre à nos contraintes d'organisation.

Vous pourrez venir chercher votre/vos enfant(s) entre 12h et 12h30 (1/2 journées), ou à partir de 17h00 (sauf sorties, retour 17h30 / 18h00) et jusqu'à 18h30 à l'accueil du centre. Pour des questions de sécurité, nous ne pourrions confier votre enfant à une personne dont le nom ne figure pas sur la fiche « autorisation de sortie ». Si pour des raisons indépendantes de votre volonté, vous ou la personne nommée, ne peut venir chercher votre/vos enfant(s), nous vous demandons d'en prévenir le secrétariat du Tausin et de faire parvenir une autorisation écrite, datée et signée, qui sera remise au responsable de site. Ce dernier se réserve le droit de demander une pièce d'identité à la personne venant chercher votre/vos enfant(s).

8) Un programme par cycles des activités est disponible à l'accueil du Tausin, sur les écoles, sur le site internet (www.letaubin.com) et sur le facebook (facebook.com/letaubin). Environ une quinzaine de jours avant le début de la période.

9) Afin de garantir au mieux tous désagréments pouvant survenir, il est demandé aux familles changeant de domicile ou de coordonnées (n° de téléphone, ...) en cours d'année, de prévenir impérativement le secrétariat du Tausin le plus rapidement possible afin que l'on puisse mettre à jour le dossier de l'enfant.



Le Tausin - Maison de Quartier - Centre Social - 50 rue du Tausin 33000 Bordeaux

05 56 99 55 10 - www.letaubin.com - contact@letaubin.com

